

DOSSIER POSTE DE DÉTACHÉ.E D'ENSEIGNEMENT AU LYCEE FRANÇAIS GUSTAVE EIFFEL DE BUDAPEST CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2025
--

ETAPE 1 : CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

• **Pièces demandées par l'AEFE (cf. Note d'information de l'AEFE) :**

- Dossier de candidature AEFE remplie et signée par le candidat ou la candidate.
- Curriculum vitae détaillé reprenant tous les postes occupés et missions effectuées par l'enseignant
- Lettre de motivation manuscrite
- Copie de diplômes d'enseignement supérieur
- Copie de l'arrêté de titularisation
- Copie d'écran de la fiche de synthèse IPROF
- Copie du dernier arrêté de promotion.
- Copies des derniers rapports d'inspection existants, PPCR, rapport de visite ou compte-rendu de rendez-vous de carrière.
- Copie d'une pièce d'identité (CNI...).
- Justificatif de suivi de conjoint (si le conjoint justifie à la date de la CCPL d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire).
- Copie du contrat en cours (agents relevant de l'AEFE).
- Copie de l'arrêté de détachement (uniquement pour les personnels en détachement).

- Copie d'attestation (langues, certifications, etc...) si demandé dans le descriptif de poste.

• **Pièces complémentaires demandés par le lycée français Gustave Eiffel de Budapest :**

- Copies des certifications de Langues Etrangères attestant du niveau obtenu d'après le CECRL ou copie des attestations de DNL
- Copies des certificats attestant d'une compétence professionnelle spécifique (ex. CAFIPEMF, CAPA-SH, FLE, FLS, BAFA, BAFD, C2I, PSC1 - 2, certification ASH, etc.)

Seuls les dossiers recevables, complets et signés seront étudiés et classés en commission consultative paritaire locale (CCPL).

Les motifs d'irrecevabilité sont les suivants :

- 1/ Les dossiers hors délai et / ou incomplets conformément aux pièces demandées.
- 2/ Une candidature émanant d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française.
- 3/ Pour les postes d'enseignant, la candidature d'un ou une fonctionnaire n'appartenant pas au corps d'enseignant du 1^{er} ou 2nd degré.
- 4/ Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline que celle dont il ou elle est titulaire
- 5/ Une candidature d'un agent ou d'une agente ne remplissant pas les conditions exigées par son administration d'origine pour bénéficier d'un détachement